

FICHE REPERE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pour « l'Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », contraint l'ensemble de la société à porter un nouveau regard sur le handicap. Centrée sur la personne handicapée et la création d'une maison départementale, la loi révolutionne les données en matière de scolarité, d'études supérieures, d'accessibilité mais également d'emploi de la personne handicapée.

Elle conduit l'entreprise à s'adapter au salarié handicapé dans sa politique d'embauche, engagement qui passe par un dialogue social constructif avec les organisations syndicales.

La CFE-CGC a pour vocation de défendre ses adhérents, non seulement dans le cadre de l'entreprise, mais également tout au long de la vie. Sa spécificité - représenter l'encadrement - en fait un partenaire incontournable et original parmi les partenaires sociaux.

En matière de handicap, la CFE-CGC mène une politique active sur divers plans, bien que la politique de l'emploi reste au cœur de ses réflexions et de ses actions.

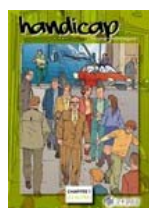
La CFE-CGC souscrit largement à l'esprit de la loi de février 2005. C'est pourquoi elle entend investir les champs de la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire (et défendre le statut des A.V.S !), dialoguer avec les étudiants (soutenir leurs demandes de stage en entreprise), partager les expériences, favoriser l'emploi des salariés handicapés (par des formations de négociateurs d'accords d'entreprise « handicap »), sans oublier de se positionner (via ses représentants au CNCPH) par rapport au chamboulement des retraites en rappelant que les personnes handicapées sont directement concernées.

Enfin, si la plupart des chiffres s'accordent à comptabiliser environ 5 millions de personnes handicapées en France, certains avancent le chiffre de 4 millions d'aidants au sens défini ci-dessous. L'énoncé de ce chiffre devrait suffire à justifier auprès des indécis de l'intérêt que nous leur portons.

Nul ne compare les difficultés de la personne handicapée, pourtant l'aidant partage son quotidien et endosse sa part le plus souvent avec amour et sans rechigner. Pour autant il aimerait lui aussi être aidé, même s'il n'ose pas toujours le demander.

Voilà pourquoi la CFE-CGC veut aider les aidants. Notre groupe interfédéral a fait ses propositions que vous pouvez lire dans notre site.

Pour nous suivre : un site dédié <http://www.cfecgc.org/handi/>



3 BD